PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

CHAMBRE D'AGRICULTURE MARTINIQUE

CTM Collectivité Territoriale de Martinique

PROJET

PLAN DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DE LA MARTINIQUE :

Le Plan d'actions

État d'avancement au 1er septembre 2026

Table des matières

1 planification stratégique et mobilisation de toute la chaîne de valeur....4
1.1 ÉLABORER DES STRATÉGIES PAR FILIÈRE pour consolider la production et répondre aux besoins de l'aval....4
1.2 TRAVAILLER EN RÉSEAU POUR CONSOLIDER LES STRATÉGIES....4
1.3 développer les projets d' agrotransformation et les liens avec les transformateurs....5
1.4 ÉTABLIR UNE RELATION GAGNANT – GAGNANT AVEC LES DISTRIBUTEURS ET LES ACHETEURS PUBLICS....6
1.5 Faire des consommateurs des consom'acteurs....6
2 Augmenter la performance environnementale et économique des exploitations agricoles....8
2.1 AMÉLIORER LA QUALITÉ DES PRODUCTIONS....8
2.2 DÉVELOPPER LA RECHERCHE POUR AMÉLIORER LA CAPACITÉ D'INNOVATION DES FILIÈRES....9
3 Optimiser l'accompagnement technique et financier des agriculteurs....10
3.1 SOUTENIR DAVANTAGE L'AGRICULTURE DE PETITE ÉCHELLE, AGROÉCOLOGIQUE ET RÉSILIENTE....10
3.2 ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DANS LA GESTION DES RISQUES *(risques climatiques, fluctuations du marché, vol, attaques des troupeaux...)*....10
3.3 RENFORCER LES OUTILS FINANCIERS EXISTANTS....11
4 Assurer le renouvellement, la formation et l'insertion des générations futures des professionnels agricoles....12
4.1 Améliorer l'attractivité des métiers de l'agriculture auprès de tous les publics....12
4.2 Fluidifier et adapter les dispositifs d'aides à La transmission et a l'installation....13
4.3 FORMER LES agriculteurs AUX NOUVEAUX ENJEUX : agroécologie, bioressources, adaptation au changement climatique....13
5 Préserver les terres agricoles et densifier leur mise en culture pour produire plus....14
5.1 Lancer un véritable « plan foncier agricole » et en mesurer les impacts....14
5.2 LIMITER la pression de l'urbanisation SUR LES TERRES AGRICOLES....15
5.3 Reconquérir le foncier en friche ou insuffisamment cultivé....15
5.4 Assurer de bonnes conditions d'exploitation....15

PROJET

Préambule : méthodologie

Le plan d'actions du Plan de souveraineté alimentaire 2026-2036 de la Martinique à été construit à partir :

1. De le « Feuille de route pour l'autonomie alimentaire de la Martinique » 2022-2023. Elle comprenait 5 axes et 63 actions. Une mise à jour a été effectuée.
2. Des propositions du COSDA élargi et réuni le 5 février 2026
3. Des propositions issues de la concertation élargie des acteurs menée en 2026

Ce travail a été réalisé par l'équipe « souveraineté alimentaire » qui a été créée, afin de coordonner les travaux. Elle est constituée de Mesdames LOUIS-LEOPOLD Sylvie (pour la Collectivité Territoriale de Martinique), JOACHIM Roselyne (pour la Chambre d'agriculture) et LEROUVILLOIS Karine (pour la DAAF). Elles continueront à piloter le projet pour s'assurer de la mise en œuvre des actions.

Une feuille de route doit être régulièrement mise à jour pour suivre son état d'avancement et réinterroger si besoin certaines des actions au regard du contexte, nécessairement évolutif.

Code couleur proposé pour la colonne EA (état d'avancement) :

	Action terminée
	Action en cours
	Action non commencée
	Action nouvelle / Feuille de route 2023

Pour rappel, quelques définitions :

- **Le Référent** est la personne de l'équipe projet « souveraineté alimentaire » qui est la plus à même d'animer les acteurs autour de l'action proposée (elle ne porte pas nécessairement l'action elle-même)
- **Le Maitre d'ouvrage** est le commanditaire du projet. C'est celui qui a l'autorité de décider et de financer le projet. A ce stade, tous les maitres d'ouvrage potentiels n'ont pas été approchés. Il s'agit donc de propositions de Maitre d'ouvrage.
- **Les Partenaires** de l'actions ont les acteurs qui sont chargés de mettre en œuvre l'action.

La colonne 2026 indique les 10 projets jugés prioritaires pour 2026. Il s'agit de projets importants ET objectivement réalisables en 2026. Ces projets feront l'objet d'une fiche action détaillée.

PROJET

1 PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET MOBILISATION DE TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR

1.1 ÉLABORER DES STRATÉGIES PAR FILIÈRE POUR CONSOLIDER LA PRODUCTION ET RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'AVAL

N°	Intitulé action	Priorités 2026	Référent PSA	Maître d'ouvrage potentiel	Partenaires	EA	Précisions et/ou observations
1	Plan d'Actions Stratégiques (PAS) ARBORICULTURE		CTM	AVJT	CTM, IT2, A3P2FM, DAAF		Pi Diagnostic de filière en cours dans le cadre de l'AAP « Maturation de projet de territoires » (projet déposé par AVJT, financement Daaf)
2	Plan d'actions stratégiques (PAS) TUBERCULES		CTM	Chambre d'agriculture ?	INRAE, CIRAD, IT2, interprofessions, DAAF		
3	Plan d'actions stratégiques (PAS) MARAICHAGE AGROECOLOGIQUE		CTM	Chambre d'agriculture ?	INRAE, CIRAD, IT2, interprofessions, DAAF		
4	Plan d'actions stratégiques (PAS) PRODUCTIONS DE NICHES		CTM	Chambre d'agriculture ?	INRAE, CIRAD, IT2, interprofessions, DAAF		Productions de niche : notamment Cacao, vanille, café, plantes aromatiques et médicinales…
5	Plan d'actions stratégiques (PAS) PETITS PLANTEURS DE BANANES		CTM	Banamart ?	INRAE, CIRAD, IT2, interprofessions, DAAF		
6	Plan d'actions stratégiques (PAS) CANNE/SUCRE		CTM	CTCS ?	INRAE, CIRAD, IT2, interprofessions, DAAF		La CTM a engagé un travail sur la filière, notamment avec les planteurs
7	Plan d'actions stratégiques (PAS) ELEVAGE		CTM	AMIV ?	INRAE, CIRAD, IT2, interprofessions, DAAF		
8	Accompagner l'émergence et la structuration de la nouvelle interprofession Diversification végétale (PROJET DE FILIÈRE, reconnaissance OP)		Chambre d'agriculture	DAAF	DAAF, CA, FOPAM et tous les acteurs de l'interprofession..		La réussite de cette 3ème tentative d'interprofession est vitale pour toute la filière. Au-delà des aspects juridiques et financiers, un accompagnement méthodologique par un Facilitateur, serait un Facteur clé de réussite. .
9	Imaginer une organisation des filières, innovante et adaptée au territoire et qui permet un accès au POSEI à un plus grand nombre d'agriculteurs.		CTM	DAAF	Interprofessions, OP, Chambre, CTM, EPCI, CTCS, IT2, association des maires		Via le CTEA en cours de déploiement : aide aux producteurs qui adhérent à des structures collectives, non OP. (Financement État pour 2026) NB : les structures reconnues par agrément Daaf, et non nécessairement OP, sont éligibles au POSEI. Besoin à faire remonter dans le cadre des négociations de la PAC post 2027.

1.2 TRAVAILLER EN RÉSEAU POUR CONSOLIDER LES STRATÉGIES

N	Intitulé action	2026	Référent PSA	Maître d'ouvrage potentiel	Partenaires	EA	Précisions et/ou Observations
10	Instaurer une gouvernance interne et partenariale pour la Souveraineté alimentaire	2026	CTM/ Chambre d'agriculture /DAAF	CTM	Les membres de l'instance		COSDA élargi du 2 octobre COTALIM du 9 octobre COSDA élargi du 5 février Conférence de Souveraineté Alimentaire du '4 Juin 2026. Suites : à définir avec les acteurs comité de pilotage PSA

11	Instaurer la conférence des co-financeurs		CTM/DAAF/ Chambre d'agriculture	DAAF/CTM/CA	Tous les financeurs potentiels d'actions agricoles, publics et privés		Il s'agit de développer une réelle ingénierie financière (trouver des financements) tout en limitant le risque de double financement. Trouver un autre modèle pour **partager les risques pris par l'agriculteur** (changement de système vers l'agroécologie, risques climatiques…). Cela pourrait passer par une plateforme d'échange et des réunions régulières
12	Encourager le repositionnement des interprofessions dans leur mission de concertation au sein du réseau producteurs et des distributeurs	2026	Chambre d'agriculture /CTM	AMIV, INTERPROFESSION diversification végétale	OP, distributeurs, approvisionneurs, Chambre d'agriculture, transformateurs, DAAF ODEADOM, CTM, AMPI		veiller à la bonne mise en œuvre des cotisations volontaires obligatoires (CVO) et envisager leur extension. AMIFEL : Nouvelle interprofession « diversification végétale » en cours de reconnaissance. Tous les groupements d'agriculteurs sont membres AMIV : Suite à un audit externe, mise en place des cotisations volontaires obligatoires
13	**Soutenir la mise en place d'une plate-forme mutualisée de conditionnement et d'emballage de la production de fruits et légumes : le Marché d'intérêt territorial (MIT)**	2026	CTM	CTM	OP, INTERPROFESSIONS, DAAF, Chambre d'agriculture, Distributeurs…		**PROJET STRUCTURANT , Potentiel « projet d'avenir agricole » au titre de la loi d'urgence du 18/08/2026.** Site propriété de la CTM (anciennement occupés par feu SOCOPMA. ; et actuellement par la coopérative CHM et la société MAIA.) Études de préfiguration engagées en 2025. Recrutement du préfigurateur en cours.
14	Constituer un réseau d'agriculteurs pour la sélection participative de semences et plants adaptés	2026	Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture	IT2, FREDON		Il s'agit de structurer la recherche et l'expérimentation entre agriculteurs de « semences Pays », de variétés anciennes (Giraumon, concombre…) qui ont été délaissées et qui pourraient être plus résilientes aux aléas climatiques. Avec l'Appui des techniciens de la CA.(Journée technique) et des Instituts techniques à poursuivre
15	Développer le travail en réseau avec La Caraïbe (partages de bonnes pratiques, échanges commerciaux, défense d'intérêts communs)…		CTM	CTM	CAM, DAAF, IT2, CIRAD, interpros…		Quelques projets expérimentaux : La Chambre d'agriculture de Martinique est membre de CambioNet https://fr-cambionet.antilles.hub.inrae.fr/ https://oecs.int/fr/cooperation-agriculture-caraibe-orientale-interreg-cambionet Adapt'Action, soutenue par l'OECO et l'AFD (faire face au changement climatique) ou SARSEA porté par l'AFD et INTERREG SARGCOOP (gestion des Sargasses).

1.3 DÉVELOPPER LES PROJETS D' AGROTRANSFORMATION ET LES LIENS AVEC LES TRANSFORMATEURS

N°	Intitulé action	2026	Référent PSA	Maître d'ouvrage potentiel	Partenaires	EA	Précisions et/ou Observations
16	Soutenir la fabrication de matériels adaptés à la micro-transformation		CTM	Chambre d'agriculture	PARM, CTM, EPCI		AAP FEADER envisagé par la CTM
17	Faciliter l'émergence d'outils de 1ère transformation, susceptibles de contribuer à répondre aux besoins locaux de la restauration collective		CTM	CAESM (via son PAT)	SOGES, OP, Interprofessions, DAAF, PARM		Etude de faisabilité inscrite au PAT de l'Espace Sud. Si besoins partagés par les autres PAT, une légumerie centrale pourrait être plus appropriée. Sinon : plusieurs entités en réseau ?
18	Développer des unités de transformation pour des 2ème, 3ème et 4ème gamme de produits (conserves, surgelés, frais prêts à l'emploi) pour les particuliers		CTM	OP ou entreprises non OP	PARM, CAM, DAAF (SALIM)		Ici, la cible est le consommateur (et pas la restauration collective). La Pépinière d'entreprises UP'Agro, portée par la Technopole CACEM à Coco Choisy (St Joseph) soutient ce type d'innovations. Mais a priori pas encore de projets sur la 2, 3éme et 4ème gamme.
19	Créer une chaîne de production de viande hachée et de plats cuisinés		Chambre d'agriculture	CODEM	DAAF (SALIM)		Fort Enjeu de santé publique, car risques d'intoxication alimentaire grave. Nécessitera un agrément de la DAAF (SALIM). Études en cours.
20	**Faire de l'abattoir territorial multi espèces, un outil moderne et adapté aux enjeux de la filière animale**	x	CTM	CTM	AMIV, OP, CAM,		**PROJET STRUCTURANT, potentiel « projet d'avenir agricole' au titre de la loi d'urgence du 18/08/2026** L'abattoir est une régie de la CTM. Dossier FEADER déposé pour 2 M€. Mais il faut aussi que les éleveurs fournissent davantage l'abattoir (actuellement sous-

							exploité). Dossier feader déposé ?
21	Valoriser les sous-produits de l'abattoir (notamment pour l'alimentation animale)		CTM	AMIV	AMIV, OP, CAM,		L'AMIV va porter une étude sur le sujet en 2026 / 2027
22	Créer un label pour la viande bovine		Chambre d'agriculture	CODEM	PARM, AMIV, UEBB, INRAE, GDSM, Chambre d'agriculture, DAAF, ODEADOM, CTM		Viande bovine déjà Labellisée RUP. Rebondir sur la mise à l'honneur de la Race Brahman au SIA pour un label sspécifique ?
23	Accompagner l'extension du PARM (Pôle Agroressources et de Recherche de Martinique)		CTM	CTM	PARM		Travaux programmés et engagés
24	Mettre au point des produits alimentaires à destination du public senior et de la petite enfance		CTM	CTM	PARM / Chambre d'agriculture / restauration hors foyer / nutritionnistes		AAP de la CTM (Feader) va être lancé
25	Faire interagir les producteurs avec la restauration collective		DAAF	SOGES, Sarepta, autres producteurs de repas…	EPCI, DAAF , Restauration collective		En cours, notamment via les PAT et Ma Cantine (Loi Egalim).
26	Développer la contractualisation pluriannuelle entre producteurs alimentaires et transformateurs		Chambre d'agriculture	interprofessions	OP, Chambre, CTM, transformateurs		Ce schéma existe avec DENEL (jus et confitures) sur la goyage, la prune de cythère et le maracudja. Achat de la production sous contrat garantie si respect du cahier des charges "Qualité et Transformation" A développer avec les autres transformateurs sur la base d'un diagnostic du modèle développé DENEL.
27	Impliquer les transformateurs dans le financement des projets agricoles amont		Daaf	interprofessions	OP, Chambre, CTM, transformateurs		En Hexagone, Carrefour ou Pierre Fabre investissent directement, d'autres via des structures agréées comme Carbone Farmers ou Agoterra.

1.4 ÉTABLIR UNE RELATION GAGNANT – GAGNANT AVEC LES DISTRIBUTEURS ET LES ACHETEURS PUBLICS

N°	Intitulé action	2026	Référent PSA	Maître d'ouvrage potentiel	Partenaires	EA	Précisions et/ou Observations
28	Développer la contractualisation pluriannuelle entre producteurs alimentaires et distributeurs		Chambre d'agriculture	interprofessions	OP, Chambre, CTM, distributeurs		
29	Impliquer les distributeurs dans le financement des projets agricoles		DAAF	interprofessions	OP, Chambre, CTM, distributeurs		Une action de ce type est en cours de déploiement avec le groupe CARREFOUR, avec un comité de pilotage
30	Utiliser la commande publique (cantines, hôpitaux, collectivités) comme moteur de débouchés stables pour les productions locales		DAAF	Collectivités	OP, Chambre, CTM, DEETS, PAT		L'art 35 de la loi Climat et Résilience rend obligatoires les critères environnementaux et sociaux dans la commande publique La DEETS peut accompagner les acheteurs

1.5 FAIRE DES CONSOMMATEURS DES CONSOM'ACTEURS

N°	Intitulé action	2026	Référent	Maître	Partenaires	EA	Précisions et/ou Observations

			PSA	d'ouvrage potentiel			
31	Établir une stratégie de communication pour rassurer le consommateur et restaurer sa confiance dans les produits locaux		Chambre d'agriculture	CTM / EPCI (via leur PAT)	INTERPROFESSIONS, OP, CTM, DAAF, partenaires cœur de Martinique		Plan chlordecone IV existe Actions du PAT Esapace Sud validée (« *Créer un parcours de sensibilisation et d'éducation à une alimentation locale, durable et de qualité, pour tous les habitants du Sud, de la crèche à l'EHPAD »)*
32	Mettre en place des « chèques péyi » afin de promouvoir l'achat d'une production locale agroécologique par des publics fragiles		CTM	CTM	OP		Le « chèque Peyi » est inscrit au plan stratégique de la CTM, mais il faut d'abord relancer la production avant de déployer cette action. Expérimentation Sécurité sociale de l'alimentation en cours à Ducos , dans le cadre du PAT (appui CIRAD et Espace Sud)
33	Impulser la mise en place d'un Comité Territorial de Promotion Agricole mutualisé avec l'ensemble des acteurs (professionnels, institutionnels, distribution, consommateurs, etc.)		Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture	INTERPROFESSIONS, OP, CTM, DAAF, partenaires cœur Martinique		Action de la stratégie CTM et de la Chambre d'agriculture Complémentaire des actions des Interprofessions et des groupements Objectifs = promouvoir les produits Martinique mais aussi les métiers
34	Créer des Marchés de Producteurs d'Intérêt Territorial (MPIT)		CTM	CTM	CTM/ Chambre d'agriculture / groupements agricoles		Stratégie CTM. : les MPIT sont des marchés qui vendent des produits agricoles locaux et qui respectent une Charte (à rédiger). Le MANA, Bokodji, Manrina, Chou créole… pourraient ainsi être « labellisés » Marchés de Producteurs d'Intérêt Territorial/ (MPIT) (paiment
35	Développer un modèle de type Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) pour partager les risques entre agriculteur et consommateur final (paiement avant récolte)		Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture	INTERPROFESSIONS, OP, CTM, DAAF, partenaires cœur Martinique, associations de consommateurs		Pas d'AMAP en Martinique à ce jour.. Mais il existe quelques systèmes de paniers à composer ou sous forme d'abonnements (TA NOU BIO, CERISE PEYI, MAN RINA, PANNIEPEI…) Pi, 6 AMAP existent à La Réunion.

PROJET

2 AUGMENTER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Les stratégies agricoles territoriales , reposent en grande partie sur le développement de l'agroécologie. En effet, les pratiques agroécologiques répondent à 4 enjeux majeurs :

- **Rassurer le consommateur en lui assurant une alimentation saine (et locale)**
- **Adapter les cultures au dérèglement climatique**
- **Limiter la dépendance des exploitations aux intrants**
- **et donc renforcer la robustesse des exploitations agricoles et in fine leur performance économique.**

Par ailleurs, pour que les filières locales gagnent en compétitivité, il conviendra de créer sur place de la valeur, en s'appuyant sur des nouvelles logiques de production, de commercialisation, de promotion, de transformation et en engageant notamment des démarches qualité, qui garantissent un coût de revient intéressant pour le producteur comme pour le consommateur.

Une des préoccupations des consommateurs martiniquais est la qualité sanitaire des produits locaux. La question de santé publique sur la contamination des terres et des eaux à la chlordécone

Par ailleurs, l'accroissement des capacités de production devra inévitablement passer par la recherche de plants sains ou mieux adaptés au u terroir martiniquais et aux impacts du changement climatique (résistance aux maladies, à la sécheresse…)

2.1 AMÉLIORER LA QUALITÉ DES PRODUCTIONS

N°	Intitulé action	2026	Référent PSA	Maître d'ouvrage potentiel	Partenaires	EA	Précisions et/ou Observations
36	Renforcer le contrôle sanitaire, sur l'origine des produits et de la présence des pesticides dans les produits		DAAF	DAAF (SALIM)	CTM, CAM, DEETS		Plan de contrôle annuel renforcé: marchés, bords de route contrôle des boucheries import contrôlé. Projet à développer : charte marché Pays, pour garantir entre autres l'origine et la traçabilité des produits
37	Élargir le soutien à la production et à l'usage de vitro plants aux cultures de diversification		CAM	Chambre d'agriculture	IT2, CTM, INRAE, CIRAD, FREDON, DAAF		L'aide financière à la production de vitroplants est possible, mais uniquement pour les plantes pérennes. Le bananier est considéré comme plante pérenne, mais pas les Ananas ou les tubercules. Or, pour relancer la filière, l'utilisation de plants sains issus de culture in vitro est indispensable. L'action vise donc à d'abord faire évoluer ce point réglementaire, avec un appui scientifique adapté. Ensuite, la filière vitroplants diversification végétale sera à construire (recherche, pépinière, transferts de connaissance…)
38	Faciliter la recherche, les tests et in fine l'importation de semences de Pays Tiers, plus adaptées au contexte tropical et au réchauffement climatique.		DAAF	DAAF (Saliml)	DGAL, DGPE, T2, CTM, INRAE, CIRAD, FREDON, CAM		Il s'agit de lever les exigences de reconnaissance d'équivalence UE pour les semences issues des pays tiers et à destination des DROM.. Le décret EPOM est attendu pour adapter la protection de la santé des végétaux aux spécificités de nos territoires.

PROJET

2.2 DÉVELOPPER LA RECHERCHE POUR AMÉLIORER LA CAPACITÉ D'INNOVATION DES FILIÈRES

N°	Intitulé action	2026	Référent PSA	Maître d'ouvrage potentiel	Partenaires	EA	Précisions et/ou Observations
39	Relancer la dynamique RITA	2026	Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture	CTM, DAAF, CIRAD, INRAE, Université, IT2, CTCS, PARM, OP, GDS, FREDON, AMAFEL, AMIV, CODERUM,		En attente du financement pérenne de l'animation (prévue 2026 sur FEADER) en cours : poursuite des travaux déjà engagés sur RITA2, cartographie des acteurs, financement d'un référent transfert à la CAM , appui de la cellule d'animation nationale (copil prévu en septembre 2026).
40	Soutenir un programme de valorisation de la biodiversité inexploitée (légumineuses, plantes comestibles et fruits rares)		CTM	CTM	DAAF, EPCI, IT2, CIRAD, PARM, CAM		Réseau BIO-R – réseau de coopération pour la valorisation des bioressources de Martinique (Financement France 2030) ».Actions Fruit à pain et PAPAM en cours. Le Centre Territorial d'Exploration de la Biodiversité (CTEBioM) , à Fort de France, constitue le pôle scientifique de la CTM . Objectif : valoriser la biodiversité martiniquaise (végétale et marine)
41	Produire et mettre à jour au niveau local des références techniques et technico-économique sur l'agriculture biologique, l'agroécologie, l'agroforesterie		Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture	GRAB, INRAE, CIRAD, IT2, OP, interprofessions, DAAF, CTM		À définir (portage, objectifs, méthodologie…)
42	Mieux coordonner les acteurs de la recherche, de l'expérimentation et du transfert Créer un Pôle territorial d'expérimentation Agricole Renforcer l'expérimentation pour l'agroécologie et l'adaptation au dérèglement climatique		CTM	CTM	CAEC, INRAE, IT2, CAM		Le Service d'Expérimentation Agroécologique (SEA) de la CTM est implanté à Sainte Anne , avec un jardin créole démonstrateur et une bergerie expérimentale Réorganisation en cours. Le Campus Agro-Environnemental Caraïbe (CAEC) est implanté au Lamentin et héberge des chercheurs du CIRAD, de l'IRD et du CNRS. L'INRAE est implanté en Guadeloupe mais travaille aussi en Martinique.

PROJET

3 OPTIMISER L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER DES AGRICULTEURS

Produire mieux et plus demain, c'est accompagner les producteurs aujourd'hui, en facilitant l'accès aux aides financières et en renforçant leur accompagnement technique.

- Accompagner l'Agriculture de Petite Echelle bioéconomique (APEBA) en créant une aide forfaitaire directe pour les plus petites exploitations et en accompagnant leur accès aux aides européennes (comptabilité, aide au montage de projet …).
- Redynamiser l'accompagnement technique et administratif des jeunes agriculteurs et des nouveaux installés
- Renforcer l'offre d'outils financiers en améliorant l'accompagnement financier

N°	Intitulé action	2026	Référent PSA	Maître d'ouvrage potentiel	Partenaires	EA	Précisions et/ou Observations
3.1 SOUTENIR DAVANTAGE L'AGRICULTURE DE PETITE ÉCHELLE, AGROÉCOLOGIQUE ET RÉSILIENTE							
43	Lancer un Contrat Territorial d'Engagement Agroécologique (CTEA) ouvrant droit à une « aide forfaitaire découplée »	2026	CTM	CTM	Chambre d'agriculture, DAAF		Signature des premiers contrats en 2026 (pour une durée de 5 ans) La première année d'expérimentation va être financée sur des Fonds Etat. Les modalités des financements ultérieurs restent à préciser.
44	Doter la transition agroécologique d'un dispositif de conseil technique et technico-économique performant et permanent	2026	CTM	Chambre d'agriculture	DAAF		Une Cellule d'accompagnement du CTEA est prévue pour suivre les bénéficiaires dans la durée et les aider à développer leur production, selon les principes de l'agroécologie.
45	Négocier avec l'État un dispositif pour la reprise progressive d'exploitations agricoles en diversification agroécologique		CTM	CTM			Stratégie CTM Accompagner les jeunes à la reprise du capital des cédants (FEADER)
3.2 ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DANS LA GESTION DES RISQUES *(RISQUES CLIMATIQUES, FLUCTUATIONS DU MARCHÉ, VOL, ATTAQUES DES TROUPEAUX…)*							
46	Mettre en place des outils de gestion des risques du marché interne (*mécanisme de régulation des prix et des quantités, outil financier de couverture du risque d'impayé agricole)*		CTM	CTM	DAAF, Chambre d'agriculture, interprofessions, OP		Stratégie CTM avec plusieurs outils à mobiliser : - Le MIT, comme régulateur de l'offre - Travailler sur la réduction des délais de paiement des collectivités - inventer un dispositif de couverture du risque d'impayés pour les agriculteurs
47	Lutte contre les chiens errants et divagants : doter financièrement et juridiquement le plan d'actions territorial (capturer, réguler, protéger et accompagner).		DAAF	DAAF	DAAF, Chambre d'agriculture, interprofessions, OP		Entre janvier 2025 et mai 2026, plus de 860 animaux de rentes ont été tués par des meutes de chiens errants ou divagants. En 15 ans, la filière ovins/caprins a perdu la moitié de ses effectifs animaux. Association APPAEM prevention et protection des animaux d'élevage d ela Martiniqur (pdt lionel claveau)
48	Imaginer et déployer des modalités de financements et/ou d'assurance innovants pour l'agriculture		DAAF	DAAF	Tous les financeurs potentiels (banques, assureurs, Établissements publics, aval de la filière…)		Paiement pour services environnementaux, Fondations, intermédiaires (type carbone farmers), Fonds d'investissements, Opérations COVALO, Contrats de territoire avec les collectivités…

3.3 RENFORCER LES OUTILS FINANCIERS EXISTANTS							
49	Rendre les dispositifs FEADER accessibles au plus grand nombre, simplifier les procédures		CTM	CTM	CAM, OP, collectivités		La CTM va aller au-devant des agriculteurs pour leur présenter les mesures. + fluidifier l'instruction.
50	Mettre en place des outils financiers facilitant le préfinancement des projets (pré-FEADER)		CTM	CTM	CAM, OP, collectivités		Préfinancement des subventions Ce qui existe déjà : Avance sans garantie jusqu'à 50 % du montant de la subvention sur les mesures de modernisations Il faudrait aller plus loin en proposant une avance en trésorerie sur le montant éligible + dispositif de cession de créances avec la banque en intermédiaire
51	Faciliter l'accès aux prêts, en mobilisant davantage les outils de l'État		DAAF	DAAF	CTM, Chambre d'agriculture, Banques, AFD, BPI..		Inciter les banques à proposer ces outils et assurer un suivi : • Prêt de reconstitution de Trésorerie • Prêts de consolidation • Prise en charge des conditions de garantie • Le fonds de garantie en faveur de l'agriculture et de la pêche (FOGAP) • Initiative nationale pour l'agriculture française

PROJET

4 ASSURER LE RENOUVELLEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION DES GÉNÉRATIONS FUTURES DES PROFESSIONNELS AGRICOLES

L'emploi agricole est l'enjeu majeur de ce Plan de souveraineté alimentaire. En effet, **la situation est très préoccupante.** Le nombre de chefs d'exploitations a chuté de près de 20 % entre 2010 et 2020 (et la main d'œuvre familiale de 56%). De plus c'est une population âgée (56 ans d'âge moyen). On compte moins de 1 % de jeunes agriculteurs (< 30 ans). De plus, seuls 50 % des chefs d'exploitation travaillent à temps plein sur leur ferme ; Ils sont 34 % à travailler au mieux un mi-temps.

Faible attractivité de l'emploi salarié agricole. Baisse de 56 % pour l'emploi saisonnier et de 48 % pour la main d'œuvre familiale permanente (en ETP)

Il faut donc absolument commencer par **Améliorer l'attractivité des métiers de l'agriculture,** auprès de tous les publics (scolaires, demandeurs d'emploi, actifs en reconversion, femmes...). Cela passe notamment par l'amélioration des conditions de travail et de rémunération.

Puis il faut **Fluidifier et adapter les dispositifs d'aides à la transmission et à 'installation** ; En effet le manque d'attractivité du métier, le manque d'aide aux petites exploitations ou encore la difficulté d'accès au foncier ont constitué les principales causes du faible renouvellement des générations d'agriculteurs. Cela a conduit à une pyramide des âges déséquilibrée et des chefs d'exploitations proches de la retraite qui ne trouvent pas de repreneur, et qui ne savent pas comment s'y prendre.

Le parcours de la transmission et de l'nstallation doit donc être rénové et mieux accompagner pour inciter l'installation de nouveaux agriculteurs.

Enfin, **la formation des actifs agricoles** est un autre enjeu majeur. Pour réussir la transition agroécologique et l'adaptation au dérèglement climatique, il faut des agriculteurs et des salariés formés. Et pour leur permettre de se former il faut trouver des solutions adaptées à leurs contraintes d'exploitation.

A partir d'une étude InterDROM, financée par l'ODEADOM et intitulée « Caractérisation de l'emploi agricole dans les Départements et Régions d'Outre -mer : difficultés, propositions », Février 2026, **un plan d'actions « emploi agricole »** va être mis en place en 2027.

Nous ne mentionnons donc ici que quelques actions clés.

SANS FEMME ET SANS HOMME POUR TRAVAILLER LA TERRE , PAS DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

N°	Intitulé action	2026	Référent PSA	Maître d'ouvrage potentiel	Partenaires	EA	Précisions et/ou Observations
4.1 AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE AUPRÈS DE TOUS LES PUBLICS							
52	Mutualiser la main d'œuvre pour se dégager du temps (pour se former ou juste souffler un peu)		Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture, JA/OP, groupements d'employeurs	CTM, DEETS, DAAF		• groupement d'employeurs agricole de martinique (GEAM). Initiative CODEM. 2 salariés ; auquel pourrait être rattaché un Service de remplacement (et une CUMA pi). • groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), initiative BANAMART. CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) Tractoriste.
53	Diversifier les activités au sein des exploitations agricoles, pour limiter les risques, attirer de nouveaux profils et sécuriser les revenus *Par exemple accompagner le développement de l'agritourisme et de l'agro transformation…*		Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture/ CTM	PARM, Bienvenue à la ferme, CMA		Relance du Réseau Bienvenue à la ferme en cours Plusieurs projets d'agro transformation en cours (fruit à pain, PAPAM…) Une pépinière d'entreprises dédiée à l'agrotransformation (UP AGRO à ST Joseph)
54	Renforcer la promotion des métiers agricoles auprès du public scolaire		Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture	Agriculteurs, DAAF (SFD), Rectorat		Imaginer des supports innovants (story sur les réseaux, BD, vidéos, pièces de théâtre…) trouver des agriculteurs ambassadeurs et influenceurs
55	Renforcer la promotion des métiers agricoles auprès des femmes et mieux les intégrer		Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture	Agriculteurs, DAAF, DEETS		Constituer un réseau de femmes déjà installées ou en voie d'installation et le faire connaître au grand public

N°	Intitulé action	2026	Référent PSA	Maître d'ouvrage potentiel	Partenaires	EA	Précisions et/ou Observations
4.2 FLUIDIFIER ET ADAPTER LES DISPOSITIFS D'AIDES À LA TRANSMISSION ET A L'INSTALLATION							
56	Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs en agroécologie (hors statut JA)		CTM	Chambre d'agriculture	CTM, DAAF		L'Aide à l'installation Nouvel agriculteur (non JA) existe Avec Bonus si un CTEA a été conclu L'aide forfaitaire du CTEA constitue également un complément de revenu.
57	Rénover l'accompagnement du parcours à l'installation		CTM	CTM	DAAF, CAM, OPA, CGSS, Enseignement agricole		En cours. Création de France service agriculture prévue en 2027.
58	Mieux accompagner les cédants pour augmenter le nombre d'installations en agriculture		Chambre d 'agriculture	CAM	CTM		• Repérer les cédants avant la DICAA (Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole) et les accompagner dans leur parcours • Promouvoir l'inscription au RDI (répertoire départ installation) • Envisager une prime à la transmission • L'aider à trouver un potentiel repreneur et mettre en place des contrats de parrainage
4.3 FORMER LES AGRICULTEURS AUX NOUVEAUX ENJEUX : AGROÉCOLOGIE, BIORESSOURCES, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE							
59	Former les agriculteurs et les salariés du monde agricole aux méthodes de production agroécologiques et à la valorisation des bio-ressources		CAM	Chambre d'agriculture	VIVEA, OCAPIAT, enseignement agricole, DAAF SFD, CTM		• Enseignement agricole : les fondements de l'agroecologie sont enseignés (formation initiale, apprentissage) • La chambre d'agriculture organise ponctuellement des journées techniques et des formations • La CTM va lancer un AAP FEADER pour développer des formations, en lien avec le CTEA
60	Accompagner et Former les exploitants pour mieux tenir compte de la saisonnalité et du changement climatique ETUDE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ODE . BRGM. Meteofrance.		Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture	VIVEA, OCAPIAT, enseignement agricole, DAAF SFD, CTM		• L'agroécologie est un des moyens de mieux faire face aux aléas climatiques.. • Projet **ClimAction DOM** (financé par l'ADEME) les Chambres d'agriculture des 5 DROM mènent 1250 actions d'accompagnements simplifiés et approfondis / volet atténuation • le projet **RITA ACTIOM,** financé par le CASDAR et porté par CDA France, vise , entre autres, à accompagner l'adaptation des systèmes de production face aux aléas et au changement climatiques.

PROJET

5 PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES ET DENSIFIER LEUR MISE EN CULTURE POUR PRODUIRE PLUS

L'augmentation de la production locale n'est envisageable que si le foncier agricole disponible est suffisant, de bonne qualité et exploité C'est loin d'être le cas. Tous les nouveaux installés racontent le « parcours du combattant » pour trouver un terrain. Alors trouver **un terrain accessible et équipé** (accès à l'eau, à l'électricité…) c'est quasi impossible.

La SAU ne cesse de diminuer : 80 000 ha de SAU en 1960 contre 21 900 ha en 2020, principalement au profit de l'urbanisation.

Pourtant des terrains, il y en a. Mais pour différentes raisons ils ne sont pas exploités : indivision non résolue, refus de se séparer d'un bien (fort attachement au foncier), manque de main d'œuvre, vieillissement de l'exploitant…

Plusieurs actions sont déjà menées sur le foncier, avec des résultats concrets insuffisants. Pour arriver à régler durablement le sujet du foncier agricole, une meilleure coordination est nécessaire

Les actions s 'articulent autour de 3 axes :

- **Protéger le foncier agricole et augmenter les surfaces cultivées** : renforcer l'utilisation des outils existants comme les Zones Agricoles Protégées, les Périmètres d'intervention en faveur des espaces agricoles et naturels périurbains (PEAN)…, créer un fonds spécifique pour la location et la vente de terres agricoles, remettre en culture des terres agricoles en friche, …
- **Veiller à la qualité et à la fertilité des sols** : plan de gestion durable des sols, formation et sensibilisation des acteurs aux enjeux de protection des sols, prise en charge des analyses physicochimiques des sols…
- **Assurer les conditions d'exploitation dans une approche territoriale** :
    - Faciliter le désenclavement des parcelles
    - Développer l'irrigation pour permettre de continuer / développer l'activité agricole (périmètres irrigués, forages, stockages, …)
    - Électrification (en mettant en œuvre des outils de régulation)

N°	Intitulé action	2026	Référent PSA	Maître d'ouvrage potentiel	Partenaires	EA	Précisions et/ou Observations
5.1 LANCER UN VÉRITABLE « PLAN FONCIER AGRICOLE » ET EN MESURER LES IMPACTS							
61	Instaurer une instance de gouvernance des actions en faveur du Foncier agricole		CTM	Chambre	DAAF, CAM, ADDUAM, EPCI, SAFER, EPF, AMM		L'idée est de mettre autour de la table tous les acteurs concernés pour une meilleure synergie des actions et pour évaluer leurs impacts
62	Faire une étude de typologie des terres agricoles sous exploitées ou non exploitées		DAAF	SAFER / DAAF	EPFM, CTM, EPCI et communes, CIRAD		Identifier un potentiel de zone agricole non exploitées aujourd'hui (qui est propriétaire ?, qui exploite, ? pourquoi est ce sous-exploité ?, quels leviers ?…)
63	Réaliser un observatoire du parcellaire agricole et un atlas de la sole agricole de la Martinique		Chambre d'agriculture	DAAF, Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture, OP, SAFER, DEAL, EPCI, EPF, ADDUAM…		Utiliser les nouveaux outils (par exemple OGS grande échelle) pour construire un véritable Observatoire de l'agriculture et de la sole agricole. NB : Les 3 EPCI vont développer leur observatoire foncier : y intégrer un observatoire de la sole agricole ?
64	Faire une Étude de la qualité agronomique des sols et de leur aptitude à résister aux aléas climatiques		Chambre d'agriculture	DAAF, Chambre d'agriculture	BRGM, Geomartinique		Il s'agit de suivre dans le temps l'évolution de la qualité des sols et de comprendre leur aptitude à résister, ou pas, au ruissellement, à la battance, à la sécheresse, au vent violent… Pour anticiper les conséquences des aléas climatiques et adapter les systèmes agricoles (implantation de haies, de couverts végétaux, modification de l'assolement…)

N°	Intitulé action	2026	Référent PSA	Maître d'ouvrage potentiel	Partenaires	EA	Précisions et/ou Observations
5.2 LIMITER LA PRESSION DE L'URBANISATION SUR LES TERRES AGRICOLES							
65	Mettre en cohérence les plans, schémas régionaux thématiques, globaux et les documents d'urbanisme afin que l'objectif de préservation des terres agricoles soit traduit juridiquement dans tous les documents opposables		DAAF	Collectivités	DEAL, ADDUAM, CAM		SAR en cours de révision (le SAR date de 1998 et n'est plus en phase avec les enjeux actuels) : être vigilant à la bonne prise en compte du PSA dans le SAR Cohérence : SAR > SCOT > PLU > autorisations d'urbanisme
66	Étudier la faisabilité de Zones Agricoles Protégées et réaliser un programme d'aménagement et de valorisation		Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture/SAFER	Communes		1 seule ZAP existe actuellement = à Rivière Salée. Actions de la CAESM pour faire un bilan provisoire et sensibiliser les autres maires à l'outil
5.3 RECONQUÉRIR LE FONCIER EN FRICHE OU INSUFFISAMMENT CULTIVÉ							
67	Encourager la conclusion de baux à ferme ou conventions de mise à disposition sur les terres en friche		CTM	CTM, SAFER, Chambre d'agriculture	DAAF, SAFER MARTINIQUE, tribunal paritaire des baux ruraux		Dans le cadre de la procédure terres en Friche (cf actions menées à La Réunion)
68	Mobiliser les terres agricoles de l'Etat et des collectivités, pour l'installation ou l'amélioration de la situation des agriculteurs (Etude – recensement – propositions)	2026	DAAF	SAFER MARTINIQUE	Communes, EPCI, EPFM, chambre d'agriculture		La CTM a sa « banque de terre » : il s'agit d'étudier la possibilité d'une mise à disposition plus rapide à des agriculteurs. La Daaf a réalisé un 1er inventaire des terrains, propriété de l'État. Actions à élargir aux communes et EPCI ?
69	Reconquête des terres en friche/Mobilisation pour les valoriser, d'anciennes terres agricoles actuellement abandonnées et potentiellement sans chlordécone	2026	CTM	SAFER MARTINIQUE	CTM, DAAF		Action pilote en cours sur 3 communes. Objectif : aller au bout de la procédure en 2027 ?
70	Assister les collectivités pour la mobilisation de biens dans l'indivision dits « sans maîtres », en zones rurales.		CTM	SAFER MARTINIQUE, EPFL	EPFM, CTM		Procédure longue et complexe qui freine sans doute les communes. Leur proposer un accompagnement technique et juridique.
71	Instituer un échange foncier entre des terres contaminées par la chlordécone et des terrains classé N ou terrains agricoles boisés, d'une unité foncière		CTM	SAFER	Colletcivités		Action qui reprend un peu les principes des projets d'aménagement foncier agricole et forestier (AFAF). A préciser (faisabilité juridique et technique)
72	Renforcer l'intervention publique de la SAFER et de l'EPF pour la valorisation du foncier agricole		CTM	SAFER/EPF	CTM		Objectif :meilleure complémentarité entre les deux établissements. (une convention existe déjà, un bilan est à faire)
5.4 ASSURER DE BONNES CONDITIONS D'EXPLOITATION							
73	Dynamiser le programme de désenclavement des terres agricoles dans le cadre du FEADER		CTM	Communes	CTM		La Fiche FEADER existe. Ne faudrait-il pas d'abord une étude des circulations agricoles pour définir les priorités des investissements de désenclavement ?

74	Réaliser de façon prioritaire les investissements structurels proposés par le Schéma de l'irrigation, en cours d'élaboration		CTM	Chambre d'agriculture	OP, CTM, ODE, Communes		Le Schéma d'irrigation est finalisé, il est en cours de validation avant publication.

PROJET

PROJET